



UNION DES COMORES



ONU Comores

unis dans l'action

**PROGRAMME CONJOINT
DU SYSTEME DES NATIONS UNIES
SUR LA LUTTE CONTRE LE VIH/sida
2009-2012**

Janvier 2009

Page de signature

Organismes des Nations Unies	Partenaires nationaux
<p>M. Opia Mensah Kumah, <i>Coordonateur Résident du SNU Représentant Résident du PNUD</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Signature Date et cachet</p>	<p>Mr. Hodhoer Inzoudine, <i>Ministre de la Santé, de la Solidarité et de la Promotion du Genre</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Signature Date et cachet</p> <p><i>Ce 23.10.09</i></p>
<p>M. Ibraïma Djibo, <i>Directeur Pays du PNUD</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Signature Date et cachet</p> <p><i>26 Aug. 2009</i></p>	
<p>M. Benoît Mukanda-Bantu Kalasa, <i>Directeur Pays UNFPA</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Signature Date et cachet</p>	
<p>Mme. Josefa Marrato, <i>Représentant de l'UNICEF</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Signature Date et cachet</p>	
<p>Dr Yao Kassankogno, <i>Représentant de l'OMS</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Signature Date et cachet</p> <p><i>24/8/2009</i></p>	
<p>Dr Mamoudou Diallo, <i>Coordonnateur Inter pays ONUSIDA</i></p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Signature Date et cachet</p> <p><i>24/11/09</i></p>	<p></p> <p>Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA</p> <p>ONUSIDA</p> <p>HCR-UNICEF-FAM-PNUD-UNFPA-ONU DC OIT-UNESCO-OMS-BANQUE MONDIALE</p>

SOMMAIRE

Page de couverture	Page 3
Page de signature	Page 4
Acronymes	Page 5
I. Résumé exécutif	Page 6
II. Analyse de la situation	Page 6
III. Processus de préparation et les stratégies du programme conjoint	Page 6
IV. Cadre des résultats	Page 7
V. Modalités de gestion et de coordination du programme	Page 8
VI. Modalités de gestion des fonds du SNU pour l'appui au programme	Page 8
VII. Suivi-évaluation	Page 9
VIII. Annexes	Page 10

EFFET UNDAF 2 : D'ici 2012, les capacités institutionnelles et individuelles de gouvernance politique et économique sont renforcées au niveau national et insulaire sur la base de la primauté du droit, de l'équité du genre et de l'obligation de rendre compte.

EFFET UNDAF 3:D'ici 2012, l'accès, la qualité et l'utilisation de services sociaux de base sont améliorés

EFFET PROGRAMME :

- ◆ EP1 : *Les capacités du gouvernement à appliquer le principe "Trois principes" dans la lutte contre le VIH/SIDA (coordination unique, cadre d'action unique et suivi-évaluation unique) sont renforcées (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé*

- ◆ EP2 : *Les populations adoptent un comportement plus favorable à la prévention du VIH/SIDA (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.*

Titre du programme : **Programme conjoint de lutte contre le VIH/ sida**

Durée du programme : **Janv. 2009- Déc. 2012**

Option de gestion des fonds : **Parallèle**

Budget total : **1 456 000 USD**

Ressources disponibles : **145 500 USD**

Ressources à mobiliser pour les 3 ans : **1 310 500 USD**

Sources de financement : **Système des Nations Unies**

Malgré la faible prévalence du VIH, l'Union des Comores place la lutte contre le VIH sida parmi ces priorités et figure comme axe prioritaire dans le DSRP. Des efforts sont déployés pour combattre vigoureusement le VIH et vise à maintenir la prévalence dans le pays en dessous 1% à l'horizon 2015. Ceci contribue à l'atteinte de l'Objectif 6 du Millénaire pour le Développement : « Combattre le VIH et le sida ainsi que le paludisme et d'autres maladies afin de stopper la progression du VIH et à inverser la tendance actuelle ».

La lutte contre le VIH est organisée en respectant les principes « THREE ONES » pour plus d'efficacité dans les interventions. C'est ainsi que le pays a élaboré le Plan Stratégique National 2005-2009. Ce dernier est réactualisé pour la période allant jusqu'à 2012. Cette réactualisation a permis d'intégrer les nouvelles connaissances sur les populations à risques spécifiques pour le pays (Travailleuses du Sexe et les Hommes ayant des rapports Sexuels avec des Hommes). Un cadre unique et multisectoriel de coordination est mis en place depuis 2001. Pour le suivi de la mise en œuvre du PSN, le pays a mis en place un cadre unique de suivi évaluation.

Le plan cadre d'assistance du Système des Nations Unies vise à soutenir les efforts du gouvernement à travers un appui coordonné, efficace avec une utilisation optimale des ressources disponibles, dans le cadre du programme conjoint. Un premier programme conjoint 2006-2007 a été exécuté et a fait l'objet d'une évaluation. Ce nouveau programme conjoint 2009-2012 a été élaboré sur la base des recommandations de cette évaluation. Le Groupe Thématique assure le suivi de la mise en œuvre du programme conjoint VIH et apporte un appui technique coordonné et efficace du SNU à la réponse nationale au sida.

Le présent programme conjoint 2009-2012 élaboré en concertation avec le PNLs, vise surtout le renforcement du principe « THREE ONES ». Il cadre avec le Plan Stratégique National et vise les deux effets programmes de l'UNDAF suivants :

1. *Les capacités du gouvernement à appliquer le principe "Trois principes" dans la lutte contre le VIH/SIDA (coordination unique, cadre d'action unique et suivi évaluation unique) sont renforcées (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.*

- (i) Le Comité National de Lutte contre le VIH/sida est en mesure de coordonner les interventions des différents acteurs de la lutte contre le VIH/sida
- (ii) Tous les programmes et politiques de développement intègrent de manière systématique la lutte contre le VIH/sida
- (iii) Les capacités du Gouvernement à assurer le suivi-évaluation de la riposte nationale au VIH/sida sont renforcées
- (iv) Les capacités du CNLS à caractériser l'épidémie aux Comores sont renforcées

2. *Les populations adoptent un comportement plus favorable à la prévention du VIH/SIDA (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé*

- (i) La disponibilité en services de qualité est améliorée dans le cadre de la distribution de condoms, de dépistage volontaire, d'information/conseils, de soins des IST, de sécurité transfusionnelle, de PTME et de prise en charge des PVVIH
- (ii) Les connaissances des adolescents et des jeunes en matière de VIH et de sida sont significativement renforcées

II. Analyse de la situation

L'Union des Comores connaît une épidémie à VIH peu active, ce qui le place parmi les pays à faible prévalence (< 0,1% : estimation de novembre 2007). Aucun groupe parmi ceux identifiés comme les plus vulnérables n'est particulièrement touché. L'enquête de surveillance réalisée en octobre 2007 auprès de 100 Travailleuses de Sexe n'a donné aucun cas séropositif. Toutefois un risque d'augmentation rapide n'est pas à écarter en raison de l'existence de certains déterminants tels que : la pauvreté (plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté : 54.7% EIM2004), l'augmentation des échanges avec les pays voisins à forte prévalence, le faible niveau d'éducation notamment des jeunes filles et le faible accès aux services de soins de qualité. Ce qui ouvre la voie aux facteurs de risques qui sont: une augmentation rapide de la prostitution clandestine, une prévalence élevée des Infections Sexuellement Transmissibles (incidence : 4.6% en 2006 chez les adultes), une faible utilisation de préservatifs, une faible connaissance des moyens de prévention et une mauvaise qualité de la prise en charge des IST.

Une projection nationale suggère qu'en l'absence d'une réponse précoce, rigoureuse et massive, la prévalence atteindrait 15% en 2018. Aussi, les conséquences d'une explosion à court terme de l'épidémie à VIH sur le plan socio-économique pourraient être désastreuses et hypothéqueront l'avenir du pays.

Dans l'optique d'une réponse nationale plus efficace, le pays a adopté les principes « THREE ONES ». Mais force est de constater que la mise en œuvre du PSN se heurte à des difficultés liées à la faiblesse du PNLS. L'organe de coordination (PNLS), accuse une insuffisance criante en ressources humaines qualifiées. Il n'est pas doté d'un budget de fonctionnement. Ce qui affecte considérablement les activités de coordination. Le plan de suivi évaluation élaboré en 2007 n'est pas toujours opérationnel. Ainsi, le présent programme conjoint se focalisera sur le renforcement de l'organe de coordination et le système de suivi évaluation du PSN.

III. Processus de préparation et les stratégies du programme conjoint

Ce nouveau programme conjoint a été élaboré sur la base des recommandations de l'évaluation du précédent programme :

- ◆ Une application effective des « Trois principes »
- ◆ Un système de suivi périodique de la mise en œuvre
- ◆ Une forte implication de tous les acteurs dans sa mise en œuvre
- ◆ Un système de suivi évaluation du programme conjoint aligné au plan national de suivi évaluation du PSN

Processus :

L'évaluation du programme conjoint 2006-2007 constitue le point de départ du processus d'élaboration du nouveau programme conjoint 2009-2012. Le processus a été mené en concertation étroite avec le PNLS et le nouveau programme conjoint est en ligne avec le PSN, ainsi que le Plan de Suivi et Evaluation du PSN 2008-2012.

Les stratégies du programme conjoint:

En conformité avec l'UNDAF 2008-2012, le programme conjoint des Nations Unies sur le VIH sida couvre la période 2009-2012. Il est aligné au Plan stratégique national 2008-2012.

La stratégie de mise en œuvre du programme conjoint s'appuie sur:

- Le renforcement de l'Equipe conjointe dont l'objectif ultime vise à l'amélioration de l'appui du Système des Nations Unies à la réponse nationale dans le contexte de l'Accès Universel pour la prévention, le traitement, les soins et soutien

IV. Cadre des résultats

Ce programme conjoint du SNU contribuera à l'amélioration de la prévention, de la surveillance et de la prise en charge des populations clés, ainsi qu'au renforcement de la performance du système d'information et de suivi & évaluation

Effet programme 1 : *Les capacités du gouvernement à appliquer le principe "Trois principes" dans la lutte contre le VIH/SIDA (coordination unique, cadre d'action unique et suivi-évaluation unique) sont renforcées (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.*

Produit 1 : Le Comité National de Lutte contre le VIH/sida est en mesure de coordonner les interventions des différents acteurs de la lutte contre le VIH/sida

- ◆ Comité National de Lutte contre le VIH/ sida mis en place fonctionnel
- ◆ Secrétariat du CDPC pour le suivi du programme conjoint renforcé
- ◆ Coordination et suivi de la mise en œuvre du PSN assurés
- ◆ Système national de suivi évaluation opérationnel
- ◆ Comités insulaires de lutte contre le VIH/sida des 3 îles mis en place

Produit 2 : Tous les programmes et politiques de développement intègrent de manière systématique la lutte contre le VIH/sida

- ◆ Capacités des structures insulaires en planification et mise en œuvre renforcées

Produit 3 : Les capacités du Gouvernement à assurer le suivi-évaluation de la riposte nationale au VIH/sida sont renforcées

- ◆ Capacités fonctionnelles de suivi évaluation du PNLIS, des programmes insulaires et toutes les organisations impliquées dans la réponse nationale renforcées

Produit 4 : Les capacités du CNLS à caractériser l'épidémie aux Comores sont renforcées

- ◆ Rendre opérationnel une base de données sur le VIH
- ◆ Appui à la réalisation des enquêtes et la recherche opérationnelle (marqueur VIH au sein de l'EDS, études biologiques et socio-comportementales au sein des populations clés)
- ◆ Gestion de l'information à chaque niveau pour une prise de décision appropriée
- ◆ Mise en place d'un mécanisme de partage des informations

Effet programme 2 : *Les populations adoptent un comportement plus favorable à la prévention du VIH/SIDA (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.*

Produit 1 : La disponibilité en services de qualité est améliorée dans le cadre de la distribution de condoms, de dépistage volontaire, d'information/conseils, de soins d'IST, de sécurité transfusionnelle, de PTME et de prise en charge des PVVIH

- ◆ Prise en charge de la PTME intégrée dans l'offre du paquet consolidé de prise en charge de la mère et de l'enfant
- ◆ Lutte contre la stigmatisation et la discrimination en milieu hospitalier renforcée
- ◆ Mise en œuvre de la loi sur la protection des PVVIH appuyée
- ◆ Promotion de l'émergence d'un réseau des PVVIH

Produit 2 : Les connaissances des adolescents et jeunes en matière de VIH et de sida sont significativement renforcées

- ◆ Connaissances et comportement des adolescents et jeunes sur le VIH/sida améliorés

V. Modalité de gestion et de coordination du programme

La gestion du programme conjoint est basée sur les résultats ; elle est caractérisée par la convergence et la complémentarité des ressources techniques et financières.

Les aspects techniques de mise en œuvre et de suivi des activités seront coordonnés par le point focal ONUSIDA assurant le secrétariat du Groupe Thématique, après validation du plan de travail par le groupe technique ONUSIDA.

Le PNLIS est l'organe national en charge de la coordination et du suivi de la mise en œuvre de la réponse nationale face au VIH. Elle détermine les priorités nationales et donne les orientations stratégiques. Elle mobilise les ressources, coordonne la mise en œuvre des activités et supervise le suivi/évaluation du programme afin d'assurer que le programme conjoint et sa mise en œuvre soient en ligne avec les orientations stratégiques.

L'Equipe Conjointe des Nations Unies définit le programme conjoint comme soutien des Nations Unies au renforcement du leadership national et à la réponse nationale. Elle veille à la cohérence interne des contributions des Agences du SNU et assure le suivi global de l'exécution du programme conjoint. Elle organise le partage systématique des informations concernant l'état d'avancements de la mise en œuvre du programme conjoint auprès de toutes les instances concernées.

VI. Modalité de gestion des fonds du SNU pour l'appui au programme

La modalité « Gestion parallèle des fonds » sera appliquée pour l'exécution du programme conjoint. Dans cette option, chaque Agence gère ses propres fonds dans le cadre d'un plan de travail commun et du budget connexe, conformément aux règlements financiers et règles de gestion financière de chaque Agence.

◆ Etablissement du budget

Chaque Agence doit préparer un budget distinct dans le respect de ses propres procédures couvrant les composantes convenues d'un commun accord de la partie du programme qu'elle va apporter une contribution financière. Un budget consolidé sera établi pour tout l'ensemble du programme conjoint VIH.

◆ Comptabilité

Chaque Agence comptabilisera les montants de reçus pour le financement des activités du programme conformément au règlement financier et aux règles de gestions de gestion financières qui lui sont propres.

VII. Suivi- évaluation

Le Suivi & Evaluation du programme conjoint relève de la responsabilité de toutes les Agences en collaboration avec le PNLIS. Les indicateurs de suivi du processus et moyens de vérification seront définis annuellement selon le plan de travail et les produits attendus. Le programme conjoint est assorti d'un cadre de suivi & évaluation cohérent avec celui de l'UNDAF et du plan national de suivi & évaluation.

L'Equipe conjointe effectuera le suivi des progrès de la mise en œuvre sur une base mensuelle ; les informations ainsi recueillies alimenteront le rapport semestriel. Les missions de suivi sur terrain seront organisées et conduites conjointement avec la partie nationale.

1. Cade des résultats

Produit	Résultats attendus	Principales activités	Partenaires de mise en œuvre	Agences impliquées	Budget 2009-2012			
					Disponible	A mobiliser		
Effet programme I. Les capacités du gouvernement à appliquer le principe "Trois principes" dans la lutte contre le VIH/SIDA (coordination unique, cadre d'action unique et suivi-évaluation unique) sont renforcées (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.								
1.1. Le Comité National de Lutte contre le VIH/SIDA est en mesure de coordonner les interventions des différents acteurs de la lutte contre le VIH/SIDA Agence responsable : PNUD	1.1.2. Secréariat du CDPC pour le suivi du programme conjoint renforcé	1.1.1. Comité National de Lutte contre le VIH/sida opérationnel	Faciliter l'organisation des assemblées annuelles du CNLS et des CILS	PNLS/PLIS	UNFPA ONUSIDA	5 000	20 000	
		1.1.3. Coordination et suivi de la mise en œuvre du PSN assurés	Assurer le fonctionnement du secrétariat du CDPC en lui dotant des moyens techniques nécessaires (prise en charge du point focal)	PNLS/PLIS	UNFPA ONUSIDA	36 000	144 000	
			Doter le secrétariat du CDPC en matériels informatiques, consommables bureautiques, communication	PNLS/PLIS	UNFPA ONUSIDA	2 000	8 000	
			Difuser les résultats de l'étude sur les populations clés à risque d'infection	PNLS/PLIS/ONGs et les partenaires	ONUSIDA	5 000	0	
		1.1.3. Coordination et suivi de la mise en œuvre du PSN assurés	Organiser le NASA sur les dépenses publiques sur le VIH/ sida	PNLS et les partenaires	ONUSIDA	6 000	0	
			Réactualiser le PSN en intégrant les populations clés à risque	PNLS et les partenaires	ONUSIDA	16 000	0	
			Organiser des suivis réguliers de la mise œuvre du PSN sur le terrain	PNLS/PLIS/ONGs et les partenaires	UNFPA UNICEF OMS		15 000	
			Renforcer les capacités du PNLS en gestion administrative et financière par la mis en place des outils et procédure de gestion efficace	PNLS	UNFPA UNICEF OMS		12 000	
		1.2. Tous les programmes et politiques de développement	1.2.1. Capacités des structures insulaires en planification et mise en œuvre renforcées	Développer un partenariat formel avec la société civile (ONGs impliquées dans la lutte contre le VIH)	PNLS/PLIS/ONGs et les partenaires	ONUSIDA		15 000
				Organiser des réunions régulières avec les ONGs intervenant dans la lutte contre le VIH	PNLS/PLIS/ONGs et les partenaires	UNFPA		20 000
Elaborer les plans opérationnels multisectoriels chaque année	PNLS/PLIS/ONGs et les partenaires			UNFPA OMS UNICEF		40 000		
1.2. Tous les programmes et politiques de développement	1.2.1. Capacités des structures insulaires en planification et mise en œuvre renforcées	Participer aux réunions de planification nationale des activités tous les ans	PNLS/PLIS/ONGs et les partenaires	UNFPA OMS UNICEF		40 000		

<p>PNUD</p>		<p>Organiser des revues périodiques pour le suivi de la mise en œuvre des plans d'action</p>	<p>PNLS/PILS/ONGs et les partenaires</p>	<p>UNFPA OMS UNICEF</p>		<p>40 000 10 000</p>
<p>1.3. Les capacités du Gouvernement à assurer le suivi-évaluation de la réponse nationale au VIH/sida sont renforcées <i>Agence responsable : ONUSIDA</i></p>	<p>1.3.1. Capacités fonctionnelles de suivi évaluation du PNLS, des programmes insulaires et toutes les organisations impliquées dans la réponse nationale renforcées</p>	<p>Mettre en place les outils et procédures harmonisés pour le suivi des activités à tous les niveaux</p> <p>Former les agents responsables du suivi-évaluation à l'utilisation et mise en œuvre des outils et procédures à tous les niveaux y compris communautaire (structures de santé, organisation communautaire, CDAG)</p> <p>Apporter un appui matériel et technique aux services de suivi évaluation à tous les niveaux</p>	<p>PNLS/PILS/ONGs</p> <p>PNLS/PILS/ONGs</p> <p>PNLS/PILS/ONGs</p>	<p>ONUSIDA PNUD OMS UNICEF</p> <p>ONUSIDA PNUD OMS UNICEF</p> <p>ONUSIDA PNUD OMS UNICEF</p>	<p>5 000</p> <p>17 000</p> <p>2 000</p>	<p>10 000</p> <p>50 000</p> <p>60 000</p>
<p>1.4. Les capacités du CNLS à caractériser l'épidémie aux Comores sont renforcées <i>Agence responsable : ONUSIDA/OMS</i></p>	<p>1.4.1. Gestion de l'information à chaque niveau pour une prise de décision appropriée</p>	<p>Définir en collaboration avec tous les partenaires les informations stratégiques en matière de VIH pour le pays</p> <p>Organiser des réunions semestrielles de validation des données issues des activités de lutte contre le VIH</p> <p>Assurer un partage régulier des informations générées sur le VIH à travers des bulletins ...</p>	<p>PNLS/PILS/ONGs</p> <p>PNLS/PILS/ONGs</p> <p>PNLS/PILS/ONGs</p>	<p>PNUD UNFPA UNICEF</p> <p>PNUD UNFPA UNICEF</p> <p>PNUD UNFPA UNICEF</p>	<p>1 000</p> <p>1 000</p> <p>1 000</p>	<p>12 000</p> <p>12 000</p> <p>10 000</p>
	<p>1.4.2. Rendre opérationnel une base de données sur le VIH</p>	<p>Mettre en place des normes, standards, protocole et circuit de transmission des données</p> <p>Doter le PNLS des moyens de sécurisation des données</p>	<p>PNLS/PILS/ONGs</p> <p>PNLS</p>	<p>UNFPA UNICEF</p> <p>UNICEF UNFPA PNUD</p>	<p>3 000</p>	<p>12 000</p> <p>20 000</p>
	<p>1.4.3. Appui à la réalisation des enquêtes et la recherche opérationnelle (marqueur VIH au sein de l'EDS, études biologiques et socio-comportementale au sein des populations clés</p>	<p>Faciliter la réalisation de l'EDS en veillant à l'intégration d'un volet sérologie VIH</p> <p>Réaliser la surveillance sentinelle des populations cibles</p> <p>Renforcer les capacités de tous les agents impliqués dans la lutte contre le VIH en méthodologie de recherche en santé</p> <p>Mettre en place et faire fonctionner le comité de validation des protocoles de recherche et de suivi des activités de recherche opérationnelle</p>	<p>PNLS</p> <p>PNLS</p> <p>PNLS/PILS</p> <p>PNLS/PILS</p>	<p>UNFPA PNUD UNICEF</p> <p>UNICEF UNFPA</p> <p>UNICEF UNFPA</p> <p>UNICEF UNFPA</p>	<p>2500</p>	<p>80 000</p> <p>125 000</p> <p>30 000</p> <p>10 000</p>

		Financer les activités de recherche en matière de VIH	PNLS/PLIS/ONGS	UNICEF UNFPA PNUD		100 000	
		Evaluer la mise en œuvre du « Three Ones »	PNLS	UNICEF UNFPA PNUD		45 000	
		Appuyer à l'élaboration du rapport UNGASS	PNLS	UNICEF UNFPA PNUD		10 000	
Effet programme 2. Les populations adoptent un comportement plus favorable à la prévention du VIH/SIDA (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.							
2.1 La disponibilité en services de qualité est améliorée dans le cadre de la distribution de condoms, de dépistage volontaire, d'information/conseils, de soins d'IST, de sécurité transfusionnelle, de PTME et de prise en charge des PVVIH	2.1.1. Prise en charge de la PTME intégrée dans l'offre du paquet consolidé de prise en charge de la mère et de l'enfant	Doter les sites PTME des outils nécessaires pour le counselling, le dépistage et prise en charge adéquate de la mère et du nouveau-né	PNLS/PLIS/ONGS et les partenaires	UNFPA UNICEF	5 000	30 000	
		Renforcer les capacités du personnel des sites PTME dans la livraison du paquet consolidé de prise en charge de la mère et du nouveau-né	PNLS/PLIS/ONGS et les partenaires	UNICEF UNFPA	10 000	50 000	
		Assurer le suivi des interventions dans les sites PTME	PNLS/PLIS/ONGS et les partenaires	UNICEF UNFPA		12 000	
		Former les responsables des structures de dépistage (CDAG, PTME, laboratoire...) en counselling	PNLS/PLIS/	ONUSIDA PNUD OMS			
		Appuyer la prise en charge psychosociale des PVVIH	PNLS ONGS	OMS UNICEF UNFPA	15 000	50 000	
		Doter les CHR, CMC, le CHN et les maternités des CSD en matériels de protection	PNLS/PLIS	OMS PNUD		10 000	
		Doter les CHR, CMC et le CHN en réactifs pour le dépistage du VIH, Hép B et C en vue d'assurer la sécurité de la transfusion sanguine	PNLS/PLIS	OMS PNUD		120 000	
		Renforcer les capacités du personnel de santé sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination.	PNLS/PLIS	PNUD ONUSIDA		10 000	
		Renforcer les capacités des CHR en matière de sécurisation de la transfusion sanguine (formation du personnel, dotation en réactifs...)	PNLS	PNUD UNFPA UNICEF OMS		80 000	
		2.1.2. Les précautions universelles en milieu hospitalier sont renforcées					
2.1.3. Mise en œuvre de la loi sur la protection des PVVIH appuyée		Sensibiliser les juristes, les policiers, les gendarmes et la société civile sur l'utilisation de la loi sur la protection des PVVIH	PNLS/PLIS/ONGS	PNUD ONUSIDA		10 000	
		Assurer la dissémination de la loi tous les	PNLS/PLIS		4 000		

2.2. Les connaissances et des adolescents et des jeunes en matière de VIH et sida sont significativement renforcées Agence responsable : UNFPA	2.2.1. Renforcement de compétences de jeunes (capacitation, responsabilité, ...)	niveaux y compris communautaire			PNUD ONUSIDA		
		Assurer la dissémination du guide sur la loi	PNLS/PLS/ONGs		PNUD ONUSIDA		4 000
		Mettre en place un mécanisme de suivi de l'application de la loi sur la protection des PVVIH	PNLS/PLS/ONGs		PNUD ONUSIDA		2 000
		Appuyer le gouvernement à l'élaboration des textes d'application issus de la loi sur la protection des PVVIH	PNLS/PLS/ONGs		PNUD ONUSIDA		6 000
		Mettre en place la prise en charge psychosociale des PVVIH	PNLS/PLS/ONGs		ONUSIDA UNFPA PNUD		10 000
		Appuyer les ONGs impliquées dans le réseau des PVVIH	PNLS/PLS/ONGs		ONUSIDA PNUD UNFPA	10 000	10 000
		Renforcer les capacités des jeunes à être des acteurs de la lutte contre le VIH/sida	PNLS/PLS/ONGs		ONUSIDA UNFPA		10 000
		Faciliter l'accès du préservatif auprès des jeunes	PNLS/PLS/ONGs				
					ONUSIDA UNFPA		10 000

Total : 1 456 000 USD pour 4 ans

2. Cadre de suivi & évaluation

Produits	Indicateurs	Moyens de vérification	Méthode de collecte	Agences responsables	Risques et hypothèses
Effet programme 1. Les capacités du gouvernement à appliquer le principe "Trois principes" dans la lutte contre le VIH/SIDA (coordination unique, cadre d'action unique et suivi-évaluation unique) sont renforcées (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.					
1.1. Le Comité National de lutte contre le VIH/SIDA est en mesure de coordonner les interventions des différents acteurs de la lutte contre le VIH/SIDA	Indice Composite des Politiques Nationales: ICPN Indicateur composite Base : ND	Rapport d'enquête	Enquête d'évaluation de l'ICPN	ONUSIDA, PNUD, OMS, UNFPA, UNICEF	Disponibilité des données claires au niveau des services financiers de l'Etat pour mesurer l'indicateur
	Fonds alloués à la lutte contre le VIH Indicateur composite Base : ND	Rapport d'estimation	Estimation	ONUSIDA, PNUD, OMS, UNFPA, UNICEF	Disponibilité des données claires au niveau des services financiers de l'Etat pour mesurer l'indicateur
1.2. Tous les programmes et politiques de développement intègrent de manière systématique la lutte contre le VIH/sida	Nombre de programmes intégrant le VIH/SIDA dans la planification	Rapport PNLS	Rapport	ONUSIDA	Disponibilité des informations à tous les niveaux
	% de responsables du suivi évaluation formés suivant le protocole national Base : 0 %	Rapport d'activités du PNLS	Rapport	ONUSIDA	Disponibilité des ressources humaines au niveau de tous les niveaux y compris communautaire pour la collecte, la compilation et la transmission des données.
1.3. Les capacités du Gouvernement à assurer le suivi-évaluation de la réponse nationale au VIH/sida sont renforcées	% des structures impliquées dans le VIH qui a une complétude et promptitude de rapports à 100% selon le plan national de suivi évaluation Base : 0%	Rapport d'activités du PNLS	Rapport	ONUSIDA	Disponibilité des ressources humaines au niveau de tous les niveaux y compris communautaire pour la collecte, la compilation et la transmission des données.

1.4. Les capacités du CNLS à caractériser l'épidémie aux Comores sont renforcées	Evidence que les impacts, effets et produits du PSN 2010-104 sont mesurés Indicateur composite	Rapport du CNLS	Rapport	ONUSIDA	Fonctionnement du CNLS PNL S disposant des capacités nécessaires
	Existence d'un Document officiel sur la priorisation d'actions de la réponse nationale Evidence que les Partenaires utilisent les Informations stratégiques fournies par le système de suivi & évaluation pour leur prise de décision Indicateur composite	PV réunion de validation du document	Rapport	Rapport	ONUSIDA
	Rapport de réunion de validation	Rapport	Rapport	ONUSIDA	

Effet programme 2. Les populations adoptent un comportement plus favorable à la prévention du VIH/SIDA (OMD6) Droit à la vie, Droit à la santé.

<p>2.1 La disponibilité en services de qualité est améliorée dans le cadre de la distribution de condoms, de dépistage volontaire, d'information/conseils, de soins d'IST, de sécurité transfusionnelle, de PTME et de prise en charge des PVVH</p>	<p>% de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque Transmission Mère Enfant</p>	<p>Rapport d'activités du PNLS</p>	<p>Rapport</p>	<p>UNICEF/UNFPA</p>	<p>Disponibilité des services de PTME avec les moyens nécessaires</p>
<p>2.2. Les connaissances des adolescents et des jeunes en matière de VIH et sida sont significativement renforcées</p>	<p>% de jeunes 15-24 possédant à la fois des connaissances exactes sur les manières de prévenir le risque de transmission et qui rejettent les principales idées fausses sur la transmission du VIH Base : ND</p>	<p>Rapport d'activités du PNLS</p>	<p>Rapport</p>	<p>UNICEF/UNFPA</p>	<p>Disponibilité des ressources nécessaires</p>
	<p>Rapport d'enquête</p>	<p>Enquête socio-comportementale</p>	<p>ONUSIDA/UNFPA</p>		

3. Division des tâches

Domaines d'appui technique	Organisme responsable	Partenaires principaux	Personne Lead
1. PREVENTION			
Programmes et politiques de lutte contre le SIDA sur le lieu de travail, mobilisation du secteur privé	OIT	PNUD, OMS, ONUSIDA	-
Prévention de la transmission du VIH dans les milieux sanitaires, sécurité transfusionnelle, conseil et test de dépistage, diagnostic et traitement des infections sexuellement transmissibles, et mise en relation des services de prévention du VIH et des services de traitement du SIDA	OMS	UNICEF, UNFPA, OIT	Dr. Hissani Abdoubacar
Communication d'informations et dispense d'un enseignement, fourniture d'informations et d'une éducation, planification d'interventions en faveur de l'usage du préservatif, programmation en matière de préservatifs, prévention ciblant les jeunes désocialisés et efforts de prévention ciblant les groupes vulnérables (excepté les consommateurs de drogues injectables, les détenus, les prisonniers et réfugiés), prévention destinée aux jeunes dans les établissements d'éducation et d'enseignement	UNICEF/UNFPA	ONUSIDA, PAM	Dr. Saïd Ali Mbaé Dr. Mahamoud Saïd
Prévention de la transmission mère-enfant (PTME)	UNICEF	OMS	Dr. Saïd Ali Mbaé
Prévention de la transmission du VIH parmi les consommateurs de drogues injectables et dans les prisons	ONUSIDA	UNICEF, OMS, OIT	Dr. Saïd Ahmed Bedja
Politiques globales, suivi et coordination de la prévention	ONUSIDA	Ensemble des coparrainants	Dr. Mamoudou Diallo
Renforcement de la riposte au SIDA dans les milieux des forces de sécurité, dans les services en uniforme et en cas de crise humanitaire	ONUSIDA	Ensemble des coparrainants	Dr. Saïd Ahmed Bedja
2. ACCES AUX SOINS - PRISE EN CHARGE			
Traitement antirétroviral et suivi, prophylaxie et traitement des infections opportunistes (adultes et enfants)	OMS	UNICEF, ONUSIDA, OIT, PAM	Dr. Hissani Abdoubacar
Conseils alimentaires, appui alimentaires/nutritionnels	UNICEF/PAM	FAO, OMS	Dr. Saïd Ali Mbaé
3. ENVIRONNEMENT : Discrimination & Stigmatisation, Personnes Vivant avec le VIH, Genre			
VIH et SIDA, développement, gouvernance et rationalisation, y compris des instruments tels que les DSRP/MAP, et une législation habilitante, les droits de la personne et la sexospécificité, mainstreaming du VIH et SIDA dans les politiques et stratégies, création et renforcement des capacités des institutions impliquées dans la lutte contre le VIH et SIDA	PNUD	OIT, ONUSIDA, UNICEF, OMS, UNFPA	Mme Amina Mzé
Appui aux plans stratégiques nationaux dont les priorités ont été définies et les coûts évalués, gestion financière, ressources humaines, renforcement des capacités et atténuation de l'impact et travail sectoriel	ONUSIDA	PNUD, UNICEF, OMS, BM	Dr. Mamoudou Diallo
Gestion des achats et de l'approvisionnement, formation y compris	UNICEF	PNUD, UNFPA, BM	Dr. Saïd Ali Mbaé
Appui pour les personnes vivant avec le VIH, aux familles et foyers affectés, et activités génératrices de revenus (AGR) pour les PVVIH	PNUD	UNICEF, OMS, PAM, OIT	Mr. Ali Ismael
Appui aux soins et appui aux orphelins et aux enfants vulnérables	UNICEF	PAM	Dr. Saïd Ali Mbaé
4. SUIVI & EVALUATION			
Informations stratégiques, partage des connaissances, et responsabilisation, coordination des efforts nationaux, constitution et développement de partenariats, plaidoyer, actes de sensibilisation, suivi et évaluation, y compris estimation de la prévalence nationale et projection de l'impact démographique	ONUSIDA	Ensemble des coparrainants	Mr. Yves Bourry
Mise en place et mise en œuvre application d'une surveillance du VIH, par le biais d'enquêtes sentinelles/de population	OMS	OMS, ONUSIDA	Dr. Hissani Abdoubacar